

Plan de Prévention des Risques Inondation de la
commune de Laudun-l'Ardoise

Zonage réglementaire

PPRI APPROUVÉ
PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
LE 22 JUILLET 2022

Zonage

- F-U : zone urbanisée inondable par aléa fort
- F-Ucu : zone urbanisée de centre urbain inondable par aléa fort
- F-NU : zone non urbanisée inondable par aléa fort
- FD : zone comprise dans la bande de sécurité (100m) à l'arrière d'une digue
- M-U : zone urbanisée inondable par aléa modéré
- M-Ucu : zone urbanisée de centre urbain inondable par aléa modéré
- M-NU : zone non urbanisée inondable par aléa modéré
- R-U : zone urbanisée inondable par aléa résiduel
- R-Ucu : zone urbanisée de centre urbain inondable par aléa résiduel
- R-NU : zone non urbanisée inondable par aléa résiduel

Courbes Isocotes avec cote PHE extraite de la modélisation de la crue de référenceCote PHE extraite de la modélisation de la crue de référence

1 / 5 000ème

0 125 250 m